

l'efficacité de la vaccine comme prophylactique de la variole ; du reste je pense que sous ce rapport la preuve est complète." Cette conclusion ne prouve qu'une chose : c'est-à-dire que ceux qui, comme votre correspondant, pratiquent la vaccination sans la connaissance de ses effets, feraient mieux de garder le silence que d'afficher leur ignorance sur des questions de science pratique qu'ils ne devraient pas ignorer dans l'intérêt de la société. " Il faut donc autant que possible,—dit votre correspondant,—se servir d'un vaccin fourni par des animaux sains, etc." Je signale le fait sans commentaire ; seulement, j'ajouterai d'après l'opinion de MM. Depaul, Gaériu, Bouillaud, Ricard et autres, opinion que je partage, que la vaccine et la variole ont une origine commune ; elles sont une même maladie. Comment un animal peut-il être sain lorsqu'il est atteint d'une maladie essentiellement virulente et contagieuse ?

C'est sans doute encore d'après ses savantes recherches que votre correspondant dit : " C'est par les sujets non vaccinés que la variole s'introduit dans une localité et finit par y sévir avec une telle intensité que les sujets vaccinés eux-mêmes la contractent. "

L'observation de tous les jours fait voir l'absurdité de cet avancé. Je citerai un fait qui s'est passé en France il y a quelques années, et qui pourrait avoir pour effet de désabuser votre correspondant.—Dans un rapport fait par l'Académie Impériale de Médecine et présenté au ministre de l'agriculture et du commerce, le Dr. Ducharme, premier aide-major du 1er régiment des voltigeurs, chargé de pratiquer la revaccination dit : " Dans une première série d'opérations, 31 Déc. 1867, j'ai vacciné 437 soldats, et durant l'année 1868 une épidémie de variole confluente s'est déclarée dans le régiment ; quoique passagère elle fit plusieurs victimes. A quelle cause—dit-il—faut-il attribuer cette épidémie dans un régiment où se trouvaient 437 personnes revaccinées, quand, dans le 2e régiment des voltigeurs, logé dans une caserne exactement semblable, située dans la même cour, mais dans lequel ne se trouvait aucune personne revaccinée, aucun cas de petite vérole ne fut constaté. " Est-ce par les sujets non vaccinés ou les sujets revaccinés que la variole s'est introduite dans le régiment ?

" La question dont il s'agit est si importante, dit votre correspondant, que j'ai cru devoir combattre une opinion aussi préjudiciable à la société en général. " Je comprends que la question de la vaccination soit importante non pour la société en général, mais pour les vaccinateurs qui ne pratiquent pas par dévouement. Jenner a reçu pour sa prétendue découverte £30,000 stg. Les vaccinateurs du jour, en Angleterre, reçoivent annuellement plus de £300,000 ; et les dépenses pour la vaccination dans le royaume uni de la Grande Bretagne s'élèvent au-delà d'un million de louis par année. Ici les médecins vaccinateurs veulent à tout prix maintenir cette pratique, parce qu'elle forme une bonne partie de leurs revenus, tandis que ceux qui combattent cette pratique n'ont rien à y gagner. L'intérêt de la santé publique qui ne doit jamais être méconnu dans le but de servir un intérêt privé, est le seul motif de ceux qui s'opposent à l'empoisonnement de la société par la vaccination.

J. EMBRY-CODERRE.

Montréal, 30 Mars 1874.